



Depuis sa création en 1984, le Centre de Formation Professionnelle de la Pharmacie (CFPP) a connu un développement significatif, avec une capacité d'accueil dépassant désormais les 1400 apprentis. Reconnu dans les milieux de la pharmacie d'officine et hospitalière pour la qualité de sa formation, notre centre s'engage à développer non seulement les connaissances théoriques et les compétences professionnelles des apprentis, mais aussi à favoriser leur promotion sociale et professionnelle grâce à une équipe de formateurs qualifiés et compétents, ainsi qu'à l'ensemble de nos ressources humaines.

Dans le cadre de notre démarche visant à valoriser le parcours de formation de nos apprentis, nous avons renforcé celle-ci en permettant l'évolution de leur diplôme du BP (Brevet Professionnel) de préparateur en pharmacie au DEUST (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) de préparateur technicien en pharmacie. Cette évolution a été possible grâce aux partenariats établis avec les universités de Paris Cité en 2021 et Paris Saclay en 2023.

Actuellement, nous proposons une poursuite d'études après le DEUST avec la licence professionnelle conseiller spécialisé en herboristerie et produits de la santé à base de plantes (licence herboristerie pro cshpsp). Notre ambition est d'élargir cette offre à d'autres licences, et à plus long terme, à une poursuite d'études en Master.

Notre offre de formation dynamique, place la valorisation des parcours professionnels et la promotion sociale de nos étudiants au centre de notre stratégie institutionnelle.

Afin de respecter nos engagements et atteindre les objectifs de notre stratégie institutionnelle, nous prévoyons de mettre en œuvre des actions de mobilité et de coopération pour nos étudiants, formateurs, et l'ensemble de notre personnel en 2025.

La mise en œuvre de ces projets de mobilité internationale traduit non seulement notre engagement à moderniser et internationaliser les parcours de formation, mais répond aussi à une demande croissante des étudiants et du personnel.

La réalisation de ces projets nous permettra également de tisser des liens et d'établir des partenariats pour nos initiatives/projets de coopération internationale avec des institutions et des acteurs de la formation de l'UE et hors UE.

Pour la période 2025-2027, notre objectif est de mettre en place des actions de mobilité non seulement pour répondre aux objectifs de la stratégie institutionnelle de notre établissement, mais également pour répondre à une nécessité pédagogique de l'Europe de l'éducation.



Ces projets de mobilité inscriront notre établissement dans une démarche de modernisation et d'internationalisation des parcours de formation que nous proposons.

L'objectif central de ces actions de mobilité est d'offrir à nos étudiants une expérience à l'international des pratiques liées à notre domaine d'activité, telles qu'elles sont mises en œuvre dans les pays hôtes, afin d'enrichir et de valoriser leur parcours de formation et leurs projets professionnels.

Cette expérience à l'international permettra également le développement d'une compétence interculturelle, reconnue tant pour la poursuite d'études que pour l'insertion dans la vie professionnelle.

Ces actions de mobilité apporteront également à notre établissement une visibilité et une reconnaissance à l'échelle internationale, favorisant la création de partenariats pour nos futurs échanges et projets de coopération.

La charte Erasmus+ est l'outil essentiel afin de formaliser et inscrire dans un cadre institutionnel nos actions de mobilité internationale et nos projets de coopération. Nous avons déjà lancé et initié ces projets dans le cadre d'un échange franco-belge.

En 2023, nous avons accueilli 15 stagiaires belges que nous avons intégrés dans différents groupes d'étudiants pour suivre des enseignements théoriques au CFPP, et également placés dans différentes pharmacies parisiennes pendant trois semaines.

En 2024, nous accueillerons à nouveau madame ESMONTPOHL, pharmacien et responsable du projet belge, pour un stage de 15 jours, axé sur la découverte de nos méthodes pédagogiques utilisées dans le DEUST et la formation continue.

Cette action facilitera un échange de compétences en vue de la mise en place d'un dispositif de formation équivalent au DEUST en Belgique.

Nous avons également entamé un projet d'échange avec l'université UPSSA, faculté de médecine et pharmacie à Agadir, Maroc.

Ce projet de coopération internationale s'inscrit pleinement dans notre projet d'établissement en incluant les étudiants ainsi que l'ensemble du personnel enseignant et administratif, les engageant activement dans la réalisation de nos projets de mobilité et de coopération.

Afin de garantir le principe de non-discrimination, tout étudiant, formateur, ou membre du personnel au sein de notre établissement aura la possibilité de bénéficier de ces actions de mobilité

Notre objectif est également de valoriser le parcours de formation ou professionnel en offrant à nos candidats à la mobilité une expérience des pratiques liées à notre domaine d'activité telles qu'elles sont réalisées dans les pays hôtes. Cette expérience à



l'international leur permettra de développer une compétence interculturelle reconnue aussi bien pour une poursuite d'études que pour une insertion dans la vie active.

L'impact attendu de ces actions de mobilité au niveau des bénéficiaires sera une valorisation de leurs compétences professionnelles et interculturelles.

Notre établissement accueille annuellement 1460 étudiants et compte 60 salariés. Pour la formation pratique de nos étudiants, nous avons développé un vaste réseau de 930 entreprises partenaires, dont des officines et des hôpitaux.

Hors charte Erasmus+, 40 apprentis, accompagnés de la responsable pédagogique, de formateurs référents, et du référent mobilité, auront l'opportunité de participer à un séjour de 8 jours à Agadir, Maroc dans le cadre de notre projet de coopération avec l'université UPSSA en avril-mai 2024.

Dans le cadre de la charte Erasmus, nos futures actions de mobilité bénéficieront à 40 étudiants et l'ensemble de nos personnels en 2025, à 60 en 2026, et à 80 en 2027. L'intégration de la mobilité sera une composante essentielle de notre projet d'établissement, respectant l'ensemble des règles et principes de la charte Erasmus+.

Le CFPP s'engage à communiquer en interne sur ses actions de mobilité auprès de ses étudiants et de l'ensemble de son personnel par le biais de notre service communication.

La mobilité sera intégrée à notre stratégie de communication et sera également promue lors de nos événements annuels tels que les salons, les journées portes ouvertes, les after-work, les forums des lycées, ainsi que sur notre site web et nos réseaux sociaux.

Les pays cibles pour l'UE seront la Belgique, le Portugal, l'Espagne, l'Estonie, et Malte. Hors UE, le Maroc représente une destination privilégiée. Des contacts ont déjà été établis, notamment avec la Belgique et le Maroc, en vue de nos futurs partenariats.

Pour l'année 2024, nous avons identifié des partenaires institutionnels potentiels au Portugal, en Espagne, en Estonie, et à Malte afin de développer nos projets de mobilité et de coopération. Les accords de partenariat futurs faciliteront les échanges de compétences pour les étudiants entrants et sortants, ainsi que pour le personnel.

Un processus d'évaluation approfondi sera mis en place, comprenant une enquête de satisfaction auprès des étudiants, du personnel, et de nos partenaires à la fin de chaque projet. L'impact de ces projets sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études sera évalué à l'aide d'un outil dédié, permettant de quantifier les taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'études.